

N°ADEME : <u>2417E3837130S</u> Etabli le : 30/10/2024 Valable jusqu'au : <u>29/10/2034</u>

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe

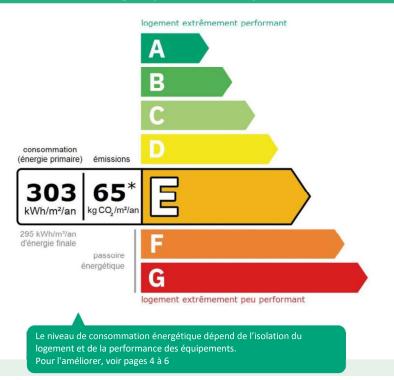
Adresse : **04 RUE JEAN BART 17000 LA ROCHELLE**Etage : 0, N° de lot: 070204

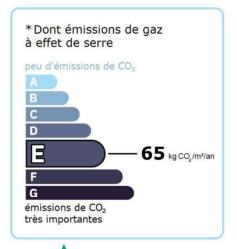
Type de bien : Maison Individuelle Année de construction : 1925 Surface de référence : **62 m²**

Propriétaire : OFFICE PUBLIC HABITAT COM AGGLO LA ROCHELLE

Adresse: 2, AV DE VARSOVIE 17000 LA ROCHELLE

Performance énergétique et climatique





Ce logement émet 4 090 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 21 191 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre **1 700 €** et **2 340 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? Voir p. 3

Informations diagnostiqueur

AC Environnement 358 route d'aiffres 79000 NIORT tel: 0549173333 Diagnostiqueur: JOLY

Email:

N° de certification : C3590

Organisme de certification : QUALIXPERT - 17 Rue Borrel -

81100 Castres

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE: Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'Observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

ventilation 18% ventilation 18% toiture ou plafond 13% murs 40% ponts thermiques 10% plancher bas 6%



Système de ventilation en place



Ventilation par ouverture des fenêtres

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée

Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent:



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

			· ·		
	Usage		nation d'énergie énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
	chauffage	♠ Gaz Naturel	16 525 (16 525 é.f.)	entre 1 470 € et 2 000 €	86 %
٠ پ	eau chaude	♠ Gaz Naturel	1374 (1374 é.f.)	entre 120 € et 170 €	7 %
*	refroidissement				0 %
	éclairage	Electrique	275 (120 é.f.)	entre 30 € et 50 €	2 %
4	auxiliaires	Electrique	661 (287 é.f.)	entre 80 € et 120 €	5 %
énergie totale pour les usages recensés :		18 835 kWh (18 306 kWh é.f.)		entre 1 700 € et 2 340 € par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations

chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées. chaude de 90 l par jour.

 $\text{\'e.f.} \rightarrow \text{\'energie finale}$

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris)

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de 🛕 Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, a la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes)

> 🛕 Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -19% sur votre facture soit -408€ par an



- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 90ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (1-2 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

36^l consommés en moins par jour, c'est -25% sur votre facture soit -49€ par an

Astuces

- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vu	Vue d'ensemble du logement							
		description	isolation					
\triangle	Murs	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu d'épaisseur 45 cm non isolé donnant sur l'extérieur Mur en blocs de béton creux d'épaisseur ≤ 20 cm non isolé donnant sur l'extérieur Cloison de plâtre non isolée donnant sur un sous-sol non chauffé	insuffisante					
\triangle	Plancher bas	Plancher inconnu donnant sur un terre-plein avec isolation intrinsèque ou en sous-face (réalisée avant 1948) Plancher bois sur solives bois non isolé donnant sur un sous-sol non chauffé	insuffisante					
\triangle	Toiture/plafond	Plafond structure inconnu (sous combles perdus) donnant sur un comble faiblement ventilé avec isolation intérieure (R=7m².K/W) Plafond structure inconnu (sous combles perdus) non isolé donnant sur l'extérieur (combles aménagés)	très bonne					
	Portes et fenêtres	Fenêtres battantes pvc, double vitrage / Fenêtres coulissantes métal sans rupture de ponts thermiques, simple vitrage / Fenêtres oscillantes bois, double vitrage / Porte(s) pvc avec double vitrage / Porte(s) bois opaque pleine	insuffisante					

٧u	Vue d'ensemble des équipements								
		description							
	Chauffage	Chaudière individuelle gaz à condensation installée à partir de 2016 avec programmateur avec réduit, réseau isolé. Emetteur(s): radiateur bitube avec robinet thermostatique							
ъ	Eau chaude sanitaire	Combiné au système de chauffage							
*	Climatisation	Néant							
4	Ventilation	Ventilation par ouverture des fenêtres							
	Pilotage	Avec intermittence centrale avec minimum de température							

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

		type d'entretien
Ţ	Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
	Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
	Radiateur	Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe. Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur. Purger les radiateurs s'il y a de l'air.
4	Ventilation	Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

	Les travaux essentiels N	ontant estimé : 6200 à 9300€
Lot	Description	Performance recommandée
Mur	l'extérieur avec des retours o baies quand cela est possible	st prévu, effectuer une isolation par l'isolants au niveau des tableaux des R > 4,5 m².K/W
Ventila Ventila	tion Installer une VMC hygrorégla à l'air de l'enveloppe	able type B et reprise de l'etanchéité

Lot Description Montant estimé : 25800 à 38700€

Performai

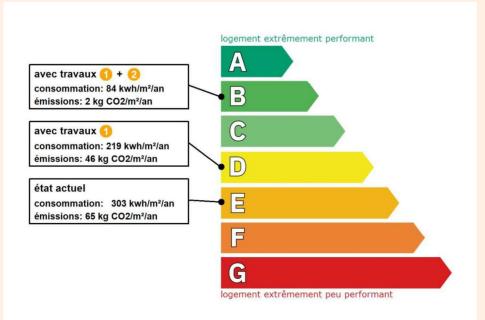
	Lot	Description	Performance recommandée
\triangle	Mur	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	R > 4,5 m ² .K/W
â	Portes et fenêtres	Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes. Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. A Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	Ud = 1,3 W/m ² .K Uw = 1,3 W/m ² .K, Sw = 0,42
	Chauffage	Remplacer le système de chauffage par une pompe à chaleur air/eau double service chauffage et ECS.	SCOP = 4
ф.	Eau chaude sanitaire	Système actualisé en même temps que le chauffage Mettre en place un système Solaire	COP = 4

Commentaires:

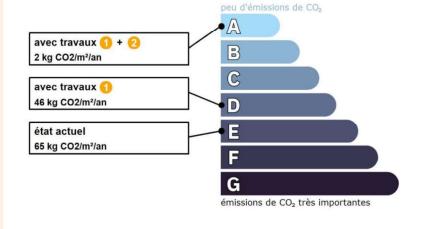
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre







Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028 DPE / ANNEXES p.7

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : QUALIXPERT - 17 Rue Borrel - 81100 Castres

Référence du logiciel validé : LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25.1]

Justificatifs fournis pour établir le DPE :
Photographies des travaux

Référence du DPE : 002EW391995 Date de visite du bien : 30/10/2024 Invariant fiscal du logement : N/A Référence de la parcelle cadastrale :

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : 3CL-DPE 2021

Numéro d'immatriculation de la copropriété : N/A

La <u>surface de référence</u> d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Généralités

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département	P	Observé / mesuré	17 Charente Maritime
Altitude	= 1	Donnée en ligne	19 m
Type de bien	ρ	Observé / mesuré	Maison Individuelle
Année de construction	≈	Estimé	1925
Surface de référence du logement	P	Observé / mesuré	62 m²
Nombre de niveaux du logement	Q	Observé / mesuré	2
Hauteur moyenne sous plafond	ρ	Observé / mesuré	2,8 m

Enveloppe

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Surface du mur	Q	Observé / mesuré	43,78 m²
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur
Mur 1 Sud, Ouest	Matériau mur	۵	Observé / mesuré	Mur en pierre de taille et moellons constitué d'un seul matériau ou inconnu
	Epaisseur mur	P	Observé / mesuré	45 cm
	Isolation	P	Observé / mesuré	non
	Surface du mur	۵	Observé / mesuré	19,1 m²
	Type de local adjacent	P	Observé / mesuré	l'extérieur
Mur 2 Sud, Ouest	Matériau mur	P	Observé / mesuré	Mur en blocs de béton creux
	Epaisseur mur	P	Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	P	Observé / mesuré	non
	Surface du mur	P	Observé / mesuré	4,1 m²
Mary 2 Novel Cod	Type de local adjacent	D	Observé / mesuré	un sous-sol non chauffé
Mur 3 Nord, Sud	Matériau mur	ρ	Observé / mesuré	Cloison de plâtre
	Isolation	ρ	Observé / mesuré	non
Plancher 1	Surface de plancher bas	P	Observé / mesuré	32,47 m²

	Type de local adjacent	2	Observé / mesuré	un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue	Ω_	Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	P	Observé / mesuré	17 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	Q	Observé / mesuré	32,47 m²
	Type de pb	Q	Observé / mesuré	Plancher inconnu
	Isolation: oui / non / inconnue	Q	Observé / mesuré	oui
	Année isolation	6	Document fourni	Avant 1948
-	Surface de plancher bas	ρ	Observé / mesuré	13,53 m²
	Type de local adjacent	0	Observé / mesuré	un sous-sol non chauffé
	Etat isolation des parois Aue	0	Observé / mesuré	non isolé
	Périmètre plancher bâtiment		<u> </u>	
Plancher 2	déperditif Surface plancher bâtiment	ρ	Observé / mesuré	3,46 m
	déperditif	P	Observé / mesuré	13,53 m²
	Type de pb	P	Observé / mesuré	Plancher bois sur solives bois
	Isolation: oui / non / inconnue	D	Observé / mesuré	non
	Surface de plancher haut	Q	Observé / mesuré	32,55 m ²
	Type de local adjacent	Q	Observé / mesuré	un comble faiblement ventilé
	Surface Aiu	Q	Observé / mesuré	65,1 m²
	Surface Aue	Q	Observé / mesuré	84,62 m²
Plafond 1	Etat isolation des parois Aue	Q	Observé / mesuré	non isolé
	Type de ph	Q	Observé / mesuré	Plafond structure inconnu (en combles)
	Isolation	Q	Observé / mesuré	oui
	Résistance isolant	Q	Observé / mesuré	7 m².K/W
	Surface de plancher haut	Ω	Observé / mesuré	17,92 m ²
	Type de local adjacent	- ρ	Observé / mesuré	l'extérieur (combles aménagés)
Plafond 2	Type de ph	٥	Observé / mesuré	Plafond structure inconnu (en combles)
	Isolation	0	Observé / mesuré	non
	Surface de baies	Q	Observé / mesuré	2,26 m ²
	Placement	0	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest
	Orientation des baies	0	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	0	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Q	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	0	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	2	Observé / mesuré	
			<u> </u>	oui
	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 1 Ouest	Epaisseur lame air	_ 2	Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu émissive	0	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage Positionnement de la	2	Observé / mesuré	Air
	menuiserie	Q	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Volets battants PVC (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	Q	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Q	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	Q	Observé / mesuré	15 - 30°
	Surface de baies	Q	Observé / mesuré	2,26 m ²
	Placement	Q	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Ouest
Eonôtro 2 Overt	Inclinaison vitrage	2	Observé / mesuré	vertical
Fenêtre 2 Ouest	Type ouverture	Q	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	Q	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	Q	Observé / mesuré	oui
	Type de vitrage	Q	Observé / mesuré	double vitrage

	Epaisseur lame air	Ω	Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu émissive	- 0	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	-	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la	- ~	·	
	menuiserie	2	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	_ 2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	2	Observé / mesuré	Volets battants PVC (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	_ \omega	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	2	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	P	Observé / mesuré	15 - 30°
	Surface de baies	_ \omega	Observé / mesuré	2,25 m ²
	Placement	2	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest
	Orientation des baies	_ \	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	ρ	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	P	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	Q	Observé / mesuré	oui
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage
Fenêtre 3 Ouest	Epaisseur lame air	P	Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu émissive	Q	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	P	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	Q	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	Q	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	- ρ	Observé / mesuré	Volets battants PVC (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	٥	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	٥	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	Q	Observé / mesuré	0 - 15°
	Surface de baies	٥	Observé / mesuré	0,41 m ²
	Placement	- 0	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest
	Orientation des baies	0	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	O	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	0	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	0	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	2	Observé / mesuré	oui
	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
- ^·	Epaisseur lame air	ر ۵	Observé / mesuré	8 mm
Fenêtre 4 Ouest	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	Présence couche peu émissive	2	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage Positionnement de la	2	Observé / mesuré	Air
	menuiserie	2	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	P	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	Q	Observé / mesuré	0 - 15°
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	2,25 m ²
	Placement	P	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest
	Orientation des baies	P	Observé / mesuré	Ouest
Fenêtre 5 Ouest	Inclinaison vitrage	P	Observé / mesuré	vertical
relietie 3 Ouest	Type ouverture	Q	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	Q	Observé / mesuré	PVC
	Présence de joints d'étanchéité	P	Observé / mesuré	oui
	Type de vitrage	P	Observé / mesuré	double vitrage

	- .	_		
	Epaisseur lame air	2	Observé / mesuré	8 mm
	Présence couche peu émissive	- D	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Ω.	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	2	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	Q	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Q	Observé / mesuré	Volets battants PVC (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	P	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Q	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	P	Observé / mesuré	0 - 15°
	Surface de baies	P	Observé / mesuré	1,44 m²
	Placement	Q	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest
	Orientation des baies	Q	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	Q	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Q	Observé / mesuré	Fenêtres coulissantes
	Type menuiserie	P	Observé / mesuré	Métal sans rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	Q	Observé / mesuré	oui
Fenêtre 6 Ouest	Type de vitrage	Q	Observé / mesuré	simple vitrage
	Positionnement de la	Q	Observé / mesuré	au nu intérieur
	menuiserie Largeur du dormant menuiserie	۵	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	0	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	٥	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	- Q	Observé / mesuré	Masque homogène
	Hauteur a (°)	- 0	Observé / mesuré	15 - 30°
	Surface de baies	2	Observé / mesuré	0.4 m ²
	Placement	2	Observé / mesuré	Plafond 2
	Orientation des baies	2	Observé / mesuré	Sud
		۵		
	Inclinaison vitrage	- `	Observé / mesuré	≤ 75°
	Type ouverture	0	Observé / mesuré	Fenêtres oscillantes
	Type menuiserie	$\frac{Q}{Q}$	Observé / mesuré	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	2	Observé / mesuré	oui
Fenêtre 7 Sud	Type de vitrage	2	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	2	Observé / mesuré	16 mm
	Présence couche peu émissive	2	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	2	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	P	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	P	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	2	Observé / mesuré	Pas de protection solaire
	Type de masques proches	2	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	P	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	Surface de porte	2	Observé / mesuré	2,24 m ²
	Placement	D	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest
	Type de local adjacent	Q	Observé / mesuré	l'extérieur
	Nature de la menuiserie	2	Observé / mesuré	Porte simple en PVC
Porte 1	Type de porte	P	Observé / mesuré	Porte avec double vitrage
	Présence de joints d'étanchéité	Q	Observé / mesuré	oui
	Positionnement de la menuiserie	Q	Observé / mesuré	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	Q	Observé / mesuré	
	Surface de porte	0	Observé / mesuré	1,82 m ²
	Placement	٥	Observé / mesuré	Mur 3 Nord, Sud
Porte 2	Type de local adjacent	0	Observé / mesuré	un sous-sol non chauffé
	Nature de la menuiserie	0	Observé / mesuré	Porte simple en bois
				r

	Type de porte	۵	Observé / mesuré	Porte opaque pleine
	Présence de joints d'étanchéité	٥	Observé / mesuré	oui
	Positionnement de la		<u> </u>	
	menuiserie	2	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type de pont thermique	Ω.	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Porte 1
	Type isolation	2	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 1	Longueur du PT Largeur du dormant menuiserie	2	Observé / mesuré	6,2 m
	Lp	2	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	2	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	2	Observé / mesuré	Mur 3 Nord, Sud / Porte 2
	Type isolation	2	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 2	Longueur du PT	D	Observé / mesuré	5,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	D	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	D	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type de pont thermique	2	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Fenêtre 1 Ouest
	Type isolation	D	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 3	Longueur du PT	D	Observé / mesuré	6,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	Q	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	Q	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	Q	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Fenêtre 2 Ouest
	Type isolation	Q	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 4	Longueur du PT	2	Observé / mesuré	6,1 m
	Largeur du dormant menuiserie	Q	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Lp Position menuiseries	Q	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	0	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Fenêtre 3 Ouest
	Type isolation	Q	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 5	Longueur du PT	٥	Observé / mesuré	6,1 m
·	Largeur du dormant menuiserie	Ω	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Lp Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	۵	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Fenêtre 4 Ouest
	Type isolation	0	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 6	Longueur du PT	0	Observé / mesuré	2,8 m
Tone mermique o	Largeur du dormant menuiserie	۵	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Lp Position menuiseries	ρ	Observé / mesuré	en tunnel
			Observé / mesuré	
	Type de pont thermique	2	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Fenêtre 5 Ouest non isolé
Pont Thorwing 7	Type isolation Longueur du PT	2	Observé / mesuré	6,1 m
Pont Thermique 7	Largeur du dormant menuiserie	٥	•	
	Lp	•	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	2	Observé / mesuré	en tunnel
	Type de pont thermique	2	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Fenêtre 6 Ouest
	Type isolation	2	Observé / mesuré	non isolé
Pont Thermique 8	Longueur du PT Largeur du dormant menuiserie	2	Observé / mesuré	5 m
	Lp	٥	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	2	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Type PT	2	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Refend
Pont Thermique 9	Type isolation	2	Observé / mesuré	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	2	Observé / mesuré	14 m
	Type PT	2	Observé / mesuré	Mur 1 Sud, Ouest / Plancher 1
Pont Thermique 10	Type isolation	2	Observé / mesuré	non isolé / ITE
	Longueur du PT	0	Observé / mesuré	8 m

	Туре РТ	Q	Observé / mesuré	Mur 2 Sud, Ouest / Plancher 1
Pont Thermique 11	Type isolation	P	Observé / mesuré	non isolé / ITE
	Longueur du PT	Q	Observé / mesuré	8,4 m

Systèmes

Donnée d'entrée			Origine de la donnée	Valeur renseignée
	Type de ventilation	Q	Observé / mesuré	Ventilation par ouverture des fenêtres
Ventilation	Façades exposées	Q	Observé / mesuré	plusieurs
	Logement Traversant	P	Observé / mesuré	non
	Type d'installation de chauffage	P	Observé / mesuré	Installation de chauffage simple
	Surface chauffée	Q	Observé / mesuré	62 m²
	Nombre de niveaux desservis	D	Observé / mesuré	2
	Type générateur	D	Observé / mesuré	Gaz Naturel - Chaudière gaz à condensation installée à partir de 2016
	Année installation générateur	Q	Observé / mesuré	2021
	Energie utilisée	D	Observé / mesuré	Gaz Naturel
	Cper (présence d'une ventouse)	P	Observé / mesuré	oui
	Présence d'une veilleuse	Q	Observé / mesuré	non
Chauffage	Chaudière murale	P	Observé / mesuré	oui
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	Q	Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	ρ	Observé / mesuré	non
	Type émetteur	D	Observé / mesuré	Radiateur bitube avec robinet thermostatique
	Température de distribution	P	Observé / mesuré	inférieure à 65°C
	Année installation émetteur	D	Observé / mesuré	Inconnue
	Type de chauffage	D	Observé / mesuré	central
	Equipement intermittence	Q	Observé / mesuré	Avec intermittence centrale avec minimum de température
	Nombre de niveaux desservis	Ω	Observé / mesuré	1
	Type générateur	D	Observé / mesuré	Gaz Naturel - Chaudière gaz à condensation installée à partir de 2016
	Année installation générateur	Ω	Observé / mesuré	2021
	Energie utilisée	P	Observé / mesuré	Gaz Naturel
	Type production ECS	D	Observé / mesuré	Chauffage et ECS
	Présence d'une veilleuse	Q	Observé / mesuré	non
Eau chaude sanitaire	Chaudière murale	P	Observé / mesuré	oui
	Présence d'une régulation/Ajust,T° Fonctionnement	2	Observé / mesuré	non
	Présence ventilateur / dispositif circulation air dans circuit combustion	Q	Observé / mesuré	non
	Type de distribution	D	Observé / mesuré	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production	P	Observé / mesuré	instantanée

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, décret n°2008-461 du 15 mai 2008, 5 juillet 2024, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Constatations diverses:

• Absence d'informations (d'isolants, d'équipements, typologie de construction, situation du logement dans l'immeuble, année de construction) par le donneur d'ordre pour la réalisation du Dpe. Les valeurs ont été estimé au plus défavorable, dans l'attente d'information par le donneur d'ordre. Les informations liées à l'enveloppe thermique du bien ainsi que les caractéristiques des systèmes de production de chauffage et d'ECS ont été renseignées par ordre de priorité tel que : mesuré/constaté par l'opérateur, le descriptif technique du constructeur/factures de rénovation ou autre documentation.

Informations société: AC Environnement 358 route d'aiffres 79000 NIORT

Tél.: 0549173333 - N°SIRET: 44135591400298 - Compagnie d'assurance: HDI Global SE n° 76208471-30015

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

N°ADEME 2417E3837130S





ANNEXE: DOCUMENTS

Assurance AC 2024 1/2



Nous soussignés HDI Global SE, Tour Trinity - 1 bis Place de la Défense - 92035 Paris La Défense Cedex, certifions que la société :

VENTURA 64 RUE CLEMENT ADER 42153 RIORGES - FRANCE

est titulaire auprès de notre Compagnie d'une police d'assurance RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE n° 76208471-30015 couvrant également l'assuré additionnel :

AC ENVIRONNEMENT

- AC ENVIRONNEMENT

 Tous repérages des matériaux et produits contenant de Famiante (Code de la santé publique et Code du travail). Esamen visue après travaux et produits contenant de Famiante (Code de la santé publique et Code du travail). Esamen visue après travaux de reproduits contenant de Famiante (Code de la santé publique et Code du travail). Esamen visue après travaux de retrait d'amiante et ades hydrocarbures aromatiques polycytiques Caractérisation des enroles bitunineux. recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycytiques Caractérisation des enroles bitunineux. recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycytiques Caractérisation des enroles bitunineux. recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycytiques Caractérisation des enroles bitunineux. recherche d'amiante et des hydrocarbures aromatiques polycytiques Caractérisation des enroles et la présence de termite. Bitunit de la présence de termite. Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)
 Recherche et repérage du plomb au plomb (CREP)
 Recherche et repérage du plomb avant ou après travoux, y compris dell'un des la superfice privative de lots de corpropriété (loi "Carrez")
 Mesurage de la superfice privative de lots de corpropriété (loi "Carrez")
 Mesurage de la superfice privative de lots de corpropriété (loi "Carrez")
 Mesurage de surfaces habitables, utiles, etc. (lous types de surfaces au sens du Code de la construction et de l'abitation)
 Lettal de l'installation intérieure d'électricité
 Lettal de l'installation intérieure d'électricité
 Lettal de l'installation intérieure d'électricité
 Lettal de l'installation intérieure de guz
 Tous Audits Energétiques, y compris réglementaire
 Ettal des Reques et Pollution (ERP, anciennement ERNMT ou ESRIS)
 Ettal de l'installation intérieure de guz
 Tous Audits Lendriques et de l'installation des lots et du dispositif CEE (Certificats d'Economie d'Energie)
 Présentent d'eu et vue de ranalyse de la trevieur et provinon de l'entre de qui un vieu de ranalyse de la trevieur et provin

- sgnostic d'accessionire narion-upes des themques mation des franchisés et partenaires et ce, dans le cadre de l'expertise en pathologie du bâtiment et de fles expertises ilées au bâtiment, à la construction ainsi qu'à foutes activités annexes ou connexes sont de la confession development de logiciels, roposiels, mise au point, dévelopment et commercialisation de tous abutis ou services informatiques l'étérnatiques et déscrioniques.

Handelsregister: Registered office H HR Hannover B 60320 VAT registration ID DE 219628782

man of the Supervisory Board: Torsten Leue I of Management: Dr. Edgar Puls (Chairman), Ralph Beatter
Dr. Mukadder Erdönmez, Dr. Christian Hermelingm David Hullin, Dr. Thomas Kuhnt, Claire McDonald

Attestation AC 2024

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

nique BISAGA, présidente de la SAS AC ENVIRO être en situation régulière au regard des dispositions de l'article L271-6 du Code de la construction et de l'habitation, que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés et que l'ensemble des mes salariés présentent les garanties de compétence pour établir les documents prévus aux 1° à 4°, 6° et 7° du l de l'article L.271-4 du Code de la Construction et de l'habitation, ainsi qu'à l'article L126-26 et L 128-28-1 du même code, à savoir :

- Le constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L. 1334-5 et L. 1334-6 du Code de la santé publique ;
- L'état mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante prévu à l'article L. 1334-13 du même code, ainsi que l'ensemble des repérages de l'amiante prévus par le Code de la santé publique et le Code du travail ; L'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment prévu à l'article L. 126.24 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'état de l'installation intérieure de gaz prévu à l'article L. 134-9 du même code ;
- Le diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L. 126-26 du Code de la construction et de l'habitation ;
- L'audit énergétique prévu à l'article L126-28-1 du même code L'état de l'installation intérieure d'électricité prévu à l'article L. 134-7 du même code

Ceci s'applique aussi à toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation

Je déclare que la SAS AC ENVIRONNEMENT est souscriptrice d'une assurance responsabilité civile prefessionnelle n°76208471-30015 souscrit auprès de la compagnie d'assurance HDI permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions, selon les dispositions de l'article R271-2.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus, ainsi que toute autre prestation couverte par notre contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle en vigueur à la date de réalisation de la prestation

En dehors de l'obligation des déclarations des textes cités ci-dessus, je déclare en outre ne pas verser de commission aux apporteurs

Je déclare tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande

Fait à Riornes le 04/03/2024 Dominique BISAGA

Dominique BISAGA

Assurance AC 2024 2/2



RESPO	ONSABILITE CIVILE EXPLOITATION	MONTANT DES GARANTIES			
Tous D	ommages Confondus (dommages corporels, iges matériels, dommages immatériels)	7 500 000 EUR	par sinistre		
Dont					
	Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre		
 Dommages immatériels non consécutifs Faute inexcusable de l'employeur/Maladie professionnelle 		1 000 000 EUR 2 500 000 EUR	par sinistre par sinistre et par période d'assurance		
				•	Alteintes accidentelles à l'environnement (pour les sites non soumis à enregistrement ou à autorisation préfectorale)
•	Dommages aux Biens conflés	30 000 EUR	par sinistre		
	ONSABILITÉ CIVILE APRES PRESTATIONS / ONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE				
Tous D	ommages Confondus (dommages corporeis, iges matérieis, dommages immatérieis	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance		
Dont					
•	Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance		
 Dommages immatériels non consécutifs 		1 000 000 EUR	par sinistre et par année d'assurance		

La présente attestation valable pour la période d'assurance du 01/01/2024 au 31/12/2024, est délivrée pou servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager l'Assureur en dehors des termes et limites précisées pat les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur.

Fait à Paris, le mercredi 6 décembre 2023 - VL/CPM



Chairman of the Supervisory Board: Torsten Leue Board of Management: Dr. Edgar Puls (Chairman), Ralph Beutter Dr. Mukadder Erdönmez, Dr. Christian Hermelingmeier, David Hullin, Dr. Thomas Kuhnt, Claire McDonald

QUALIXPERT - 17 Rue Borrel - 81100 Castres -C3590



Certifié dans le cadre du processus de certification ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com confe à l'ordonnance 2005-855 titre III du 8 juin 2005 et au 2006-1114 du 05 septembre 2006.



dans le(s) domaine(s) suivant(s)

Amiante sans mention	Certificat valuble	Arrêté du ter juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les	
	Du 16/06/2022		
	au 15/06/2029	exigences applicables aux organismes de certification.	
Etat relatif à la présence de termites dans le	Certificat valable	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critéres de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les	
bâtiment mention France Mětropolitaine	Du 16/06/2022		
	au 15/06/2029	exigences applicables aux organismes de certification.	
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des disgnostiqueurs intervenent dens les domaines du disgnostic emiente.	
	Du 09/09/2022	electricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.	
	au 08/09/2029	exigences applicables aux organismes de certification.	
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les ontères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, electricité, gaz, plomb et termitle, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.	
	Du 22/08/2022		
	au 21/08/2029		
Diagnostic de performance énergétique individuel	Certificat valable	Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critéres de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de	
Individuel	Du 22/08/2022	performance énergétique.	
	au 21/08/2029		
Etat des installations intérieures d'électricité	Certificat valable	Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critéres de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante.	
	Du 22/08/2022	electricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes du disprostre amante es exigences applicables aux organismes de certification.	
	au 21/08/2029	exigences approximes aux organisaties de certification.	

Date d'établissement le dimanche 01 septembre 2024

